

MIEUX *ensemble*

N°15

MAGAZINE
INTERCOMMUNAL
D'INFORMATION

Décembre 2016

BARTENHEIM . BUSCHWILLER . BLOTZHEIM . HÉGENHEIM . HÉSINGUE . HUNINGUE . KEMBS . ROSENAU . SAINT-LOUIS . VILLAGE-NEUF



DOSSIER 13

LA FUSION : QUELS ENJEUX,
QUELS BÉNÉFICES ?

INFOS MINUTE 03

PRENDRE LE TRAM JUSQU'À L'EUROAIRPORT

Communauté
d'agglomération
des





AVEC LA FUSION, DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR NOTRE RÉGION DES TROIS FRONTIÈRES

Dans quelques jours, la CA3F telle que vous la connaissez aura laissé la place à Saint-Louis Agglomération, réunissant la CA3F, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz et la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau.

Si la naissance de **Saint-Louis Agglomération** découle d'une obligation légale, elle est aussi le fruit d'une volonté partagée par nos trois intercommunalités de porter ensemble un projet pour notre région des Trois Frontières. Nous avons pu ainsi, très rapidement, lancer des études et mener un travail de réflexion pour répondre aux questions nombreuses et complexes posées par une telle fusion : organisation des services, gouvernance, fiscalité, choix des compétences...

Vous trouverez les premières réponses dans le dossier de ce magazine.

D'autres questions seront résolues dans les mois qui viennent mais déjà, grâce au travail mené en amont, notre fusion va démarrer sur de bonnes bases, alors que d'autres territoires sont confrontés à des fusions express.



Alain Girny
Président de la
Communauté
d'Agglomération
des Trois Frontières

A travers ce nouveau numéro de « **Mieux ensemble** », diffusé dans les communautés de communes qui vont nous rejoindre, je souhaite inviter tous les habitants de la future communauté d'agglomération à mieux découvrir les réalisations et projets portés aujourd'hui par la CA3F.

Le nouveau parking de la gare de Bartenheim ou les permanences de l'Espace Info Energie profitent déjà à tous les habitants de notre nouvelle intercommunalité. Dans les

mois qui viennent, d'autres projets se concrétiseront pour le bénéfice de notre territoire élargi : l'extension du tram 3, le déploiement du très haut débit, la définition d'une stratégie de développement économique...

En unissant nos compétences, nos équipements, nos savoir-faire, nos atouts respectifs, nous allons donner à notre région des Trois Frontières une nouvelle dynamique et de nouvelles perspectives de développement !

Je tiens à présenter à tous les habitants de Saint-Louis Agglomération mes meilleurs vœux pour une belle année 2017, une année "mieux ensemble" Alain GIRNY

- 3 > 12 INFOS MINUTE
- 13 > 19 DOSSIER
- 20 > 21 La CA3F et vous
- 22 > 24 La CA3F de A à Z

Le magazine intercommunal "Mieux ensemble" est édité par la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières.

Directeur de publication : Alain Girny

Conception, réalisation :  Podination, en collaboration avec la CA3F.

Impression : Gyss Imprimeur

Date de parution : décembre 2016

Dépôt légal : à parution

Tirage : 39 500 exemplaires

ISSN : 2104-9130

TRAM 3 : DÉBUT DES TRAVAUX POUR LE PARKING RELAIS

Alors que les travaux de finition ont déjà commencé sur certains tronçons, cette fin d'année est marquée également par le début de la construction du parking relais à la gare de Saint-Louis...

Le chantier pour l'extension du tram 3 va bon train, comme l'ont constaté les délégués de la CA3F et le président Alain Girny, lors d'une visite du tracé le 28 octobre : l'avenue du Général-de-Gaulle a été rendue à la circulation en octobre et les travaux s'achèveront avant la fin de l'année place Mermoz, avec la pose des pavés (terminée début novembre) et la mise aux normes des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Environ 80 % des travaux de voirie et de voie ferrée sont achevés et 75 % des poteaux supports de la ligne aérienne ont été posés. Autre étape importante : la construction

du parking relais à la gare de Saint-Louis, qui offrira 740 places sur 6 niveaux. Elle a démarré en novembre avec la réalisation des fondations. Les travaux de gros œuvre dureront 8 mois et seront suivis par les travaux de second œuvre. Le chantier devrait s'achever en janvier 2018. Entretemps, le tram aura entamé sa période d'essais pour une mise en service dans la première quinzaine de décembre 2017 !



POUR EN SAVOIR PLUS :

Maison du Tram, 65 avenue du Général-de-Gaulle, ouverte le mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h. Tél. 06 09 30 17 50

Sur Internet : www.tram3.info



PRENDRE LE TRAM JUSQU'À L'EUROAIRPORT...

Relier l'EuroAirport au centre-ville de Bâle et dynamiser le nord-ouest de l'agglomération ludovicienne : ce sont les objectifs du prolongement du tram 3 au-delà de la gare de Saint-Louis. La concertation publique menée entre le 8 août et le 30 septembre vous a permis de découvrir ce projet.

Cette extension permettra non seulement

de desservir des zones appelées à se développer mais aussi de réduire la circulation automobile et donc la pollution.

La consultation se poursuivra dans les mois qui viennent avec, en particulier, l'enquête publique en 2017.

Sur Internet : www.extensiontram3.fr

MIEUX ensemble

LA LIGNE 604 A 30 ANS !

Depuis 1986, elle donne corps à la coopération transfrontalière et vous accompagne dans votre vie quotidienne : la ligne 604 a fêté ses 30 ans en août dernier. De la Petite Camargue à Schifflände, ses 10 kilomètres font d'elle la colonne vertébrale et la ligne phare du réseau Distribus.

En 2015, elle a transporté 1,275 million de passagers ; un chiffre qui devrait atteindre 1,3 million en 2016 !

En 30 ans, elle a vécu toutes les évolutions du réseau : renouvellement du parc de bus pour le confort des passagers et le respect de l'environnement, mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et, demain, une application pour smartphone permettant de s'informer sur l'état du trafic...



Retrouvez le réseau Distribus sur www.distribus.com

MOBILITÉ : UN PRIX AUTRICHIEN POUR LES TROIS FRONTIÈRES



Le 19 septembre dernier, une délégation franco-suisse réunissant notamment Alain Girny, Président de la CA3F, Jean-Marie Zoellé, vice-président chargé des transports, et Hans-Peter Wessels, conseiller d'Etat du canton de Bâle-Ville, était à Vienne pour recevoir le prix de la mobilité catégorie « Transports publics » des mains du ministre autrichien de

l'Agriculture et de l'Environnement. 347 projets étaient en lice dans les 12 catégories de ce concours organisé par le club des transports autrichiens VCÖ qui encourage une mobilité durable.

Cette récompense consacre la coopération entre Bâle et la CA3F pour la réalisation du Tram 3.



LES NOUVEAUX LOCAUX DU RAM INAUGURÉS



Le 9 septembre a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux du Relais assistants maternelles de la CA3F. Le lendemain, des portes ouvertes ont permis aux familles et aux assistants maternelles de découvrir les lieux et les animations proposées pour l'épanouissement des enfants.

POUR EN SAVOIR PLUS : RAM de la CA3F, 6 rue des Boulangers à Huningue, tél. 03 89 70 93 68.

DE NOUVELLES ANIMATIONS SPORTIVES

Les premières animations organisées par la CA3F ont connu un beau succès : les Olympiades au Centre nautique Pierre de Coubertin ont réuni une centaine de jeunes. Quant à l'Euro 2016, il a attiré 1 500 participants et a permis de nouer des partenariats avec différents acteurs, notamment avec les communes de la CA3F et leurs services des sports.

C'est là l'esprit de cette politique d'animation : unir les compétences pour offrir davantage d'animations à tous les habitants. Pendant les vacances de la Toussaint, la CA3F a ainsi proposé un stage intercommunal de kayak-polo à la piscine couverte grâce à la collaboration

d'un animateur de la Ville de Huningue. Ces opérations se développeront l'année prochaine. La CA3F mène aussi une réflexion avec la Ville de Saint-Louis pour favoriser la pratique du vélo, en collaboration avec le championnat de France cycliste des journalistes.

LA SALLE MULTISPORTS INAUGURÉE

Inaugurée le 24 septembre, la salle multisports de la CA3F à Village-Neuf reçoit en journée les scolaires et, en soirée, le monde associatif. Les créneaux ont été attribués de façon à répondre aussi bien que possible aux demandes des communes membres.



DU NOUVEAU À LA PISCINE COUVERTE

La piscine couverte de Village-Neuf propose de nouvelles activités, notamment des cours contre l'aquaphobie, pour apprendre à maîtriser sa peur de l'eau et s'y sentir à l'aise.

POUR EN SAVOIR PLUS : Tél. 03 89 67 13 41

BILINGUISME : UNE ANNÉE PROMETTEUSE

La CA3F poursuit son action en faveur du bilinguisme, avec des interventions dans de nombreuses écoles maternelles, des actions en accueil de loisirs à Huningue et Kembs notamment, et un atelier théâtre à Buschwiller au troisième trimestre. Parallèlement, les bénévoles relaient cette action à Hégenheim, Rosenau et Saint-Louis.

Pour 2017, Benjamin Ludwig, le « Monsieur alsacien » de la CA3F, prépare un événement grand public alliant spectacle bilingue français-alsacien et présentation de travaux d'enfants, destiné à toutes les communes de la future communauté d'agglomération de Saint-Louis.



ECONOMIE : UN DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



La CA3F a lancé au mois d'octobre une étude sur le tissu économique de notre territoire : spécificités, atouts, faiblesses, attentes des acteurs de la future agglomération élargie...

Ce diagnostic, qui se déroulera jusqu'en février 2017, permettra de définir au printemps une stratégie de développement économique.

L'objectif est de mettre en place toutes

les conditions pour développer la richesse économique de notre territoire, créer de nouveaux emplois et maintenir les emplois existants.

L'agglomération s'appuiera à la fois sur l'accompagnement des entreprises, l'aménagement du territoire (parcs d'activités...), l'action en matière d'emploi et de formation ou encore le marketing territorial.

TOURISME : FAIRE CONNAÎTRE NOTRE RÉGION

L'Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis participe régulièrement à des événements afin de faire connaître notre région et de séduire visiteurs et acteurs du tourisme.

➔ **Le 18 septembre**, en partenariat avec d'autres acteurs du tourisme, il a installé deux stands d'accueil dans les villes françaises hôtes du Slow Up Bâle-

Trois pays : Saint-Louis et Huningue. Ce circuit trinational a attiré près de 20 000 personnes adeptes du vélo, du roller...

L'OT a pu ainsi valoriser, à travers le vélo, les atouts touristiques de la région des Trois Frontières, porte d'entrée incontournable des touristes suisses et allemands.

➔ **Les 20 et 21 septembre**, il était au

salon des organisateurs de voyages de groupes « MAP PRO Paris ». L'occasion de promouvoir les Trois Frontières et de nouer des contacts avec des tours opérateurs, afin qu'ils référencent notre destination dans leurs brochures et que leurs agences de voyage partenaires distribuent l'offre de l'Office de Tourisme.



VOS RENDEZ-VOUS AVEC LES TROIS FRONTIÈRES

Après les Rendez-vous du dimanche, l'Office de Tourisme de Saint-Louis a lancé les Rendez-vous de l'été. Le principe est le même : une visite ou une activité et un déjeuner dans un restaurant du secteur.

Malgré une météo parfois capricieuse, la première édition a connu des résultats prometteurs. Au total, plus de 500 visiteurs ont participé aux différentes sessions des « Rendez-vous », ce qui a permis plus de 10 000 euros de retombées directes pour les restaurateurs de notre territoire.

Des Rendez-vous de l'entreprise

Après avoir renouvelé les Rendez-vous du dimanche cet automne, l'Office de Tourisme va appliquer le concept aux entreprises locales. La plupart des entreprises étant fermées le dimanche, ces Rendez-vous se dérouleront en semaine. Ils vous permettront de découvrir les produits, les savoir-faire, toute la richesse du tissu économique des Trois Frontières et ...ses bonnes tables.

Pour en savoir plus :

Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis
81 rue Vauban à Village-Neuf
Tél. **03 89 70 04 49** -

www.saintlouis-tourisme.fr

(programme des Rendez-vous du Dimanche, consultation de nombreuses publications : guide touristique, calendrier des manifestations, guide des restaurants...)



”
**une visite ou une activité
et un déjeuner dans un
restaurant du secteur.**

MIEUX ensemble

LE PLUS BEAU POINT I MOBILE D'ALSACE

C'est ainsi que le directeur du réseau alsacien des offices de tourisme (RESOT Alsace) a décrit le point i mobile inauguré le 9 juillet à la Croisée des Lys à Saint-Louis. Il est aussi l'un des tout premiers points i mobiles de France. Il offre aux visiteurs de l'information touristique, une connexion wifi gratuite et la possibilité de recharger leurs appareils mobiles. Une étude est en cours avec le RESOT Alsace pour définir d'autres lieux d'implantation sur notre territoire.

DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Depuis le 1^{er} décembre 2016 et jusqu'au 30 avril 2017, plusieurs familles de la région des Trois Frontières prennent part au Défi des familles à énergie positive.

Leur objectif : réduire d'au moins 8 % leur consommation d'énergie grâce à quelques écogestes et sans perdre de confort.

Cette opération permet aux participants de découvrir de façon concrète et ludique les bons réflexes à adopter, de remettre en cause quelques idées reçues et... d'économiser en moyenne 200 € sur l'année !

Pour en savoir plus et participer :

<http://alsace.familles-a-energie-positive.fr>



UN PLAN D'ACTION POUR CIT'ERGIE



Pour obtenir le label européen Cit'ergie, la CA3F a réalisé au 1^{er} semestre 2016 un état des lieux des actions déjà mises en place pour réaliser des économies d'énergie et réduire ses émissions de gaz à effet de serre. 22 % des actions attendues ont déjà été réalisées et 2,6 % d'autres actions sont d'ores et déjà programmées.

Deuxième étape : mettre en place une stratégie et un plan d'action pour atteindre 35 % d'actions réalisées et 15 %

d'actions programmées avant fin 2019. Ce label récompense l'engagement des collectivités dans une politique climat-énergie ambitieuse avec des objectifs devant être atteints dans un délai de quatre ans.

en processus
Cit'ergie
European Energy Award®

ACHETER LOCAL AU PALMRAIN



Depuis le 31 août, vous pouvez, tous les mercredis après-midi, acheter des produits locaux au marché du Palmrain. Installé dans la partie nord du site, il est réservé aux produits alimentaires issus, en priorité, de circuits courts. C'est pour vous la possibilité de consommer de façon responsable, en privilégiant les produits de saison et en soutenant les producteurs locaux.

Marché du Palmrain, tous les mercredis, de 15 h à 20 h.

**THERMOGRAPHIE :
ON S'INSCRIT !
C'EST GRATUIT !**

Profitez de l'opération de thermographie des façades de la CA3F pour savoir si votre maison est bien isolée. Une thermicienne passera durant l'hiver pour réaliser un cliché thermographique de votre habitation. Les résultats seront présentés lors d'une réunion publique au printemps 2017.

Inscrivez-vous avant le 20 janvier 2017 : Alter Alsace Energies, 03 89 50 06 20 ou eie@alteralsace.org

ESPACE INFO ENERGIE : VOS PROCHAINES PERMANENCES

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Avoir des conseils neutres et objectifs pour choisir matériaux et techniques ? Connaître les aides dont vous pouvez bénéficier ?

La conseillère de l'association Alter Alsace Energie, Coline Lemaignan, est à votre disposition lors des permanences organisées dans les mairies de tout le territoire de la future communauté d'agglomération élargie.

Prendre rendez-vous : au 03 89 50 06 20
ou eie68@alteralsace.org

► POUR LA CA3F :

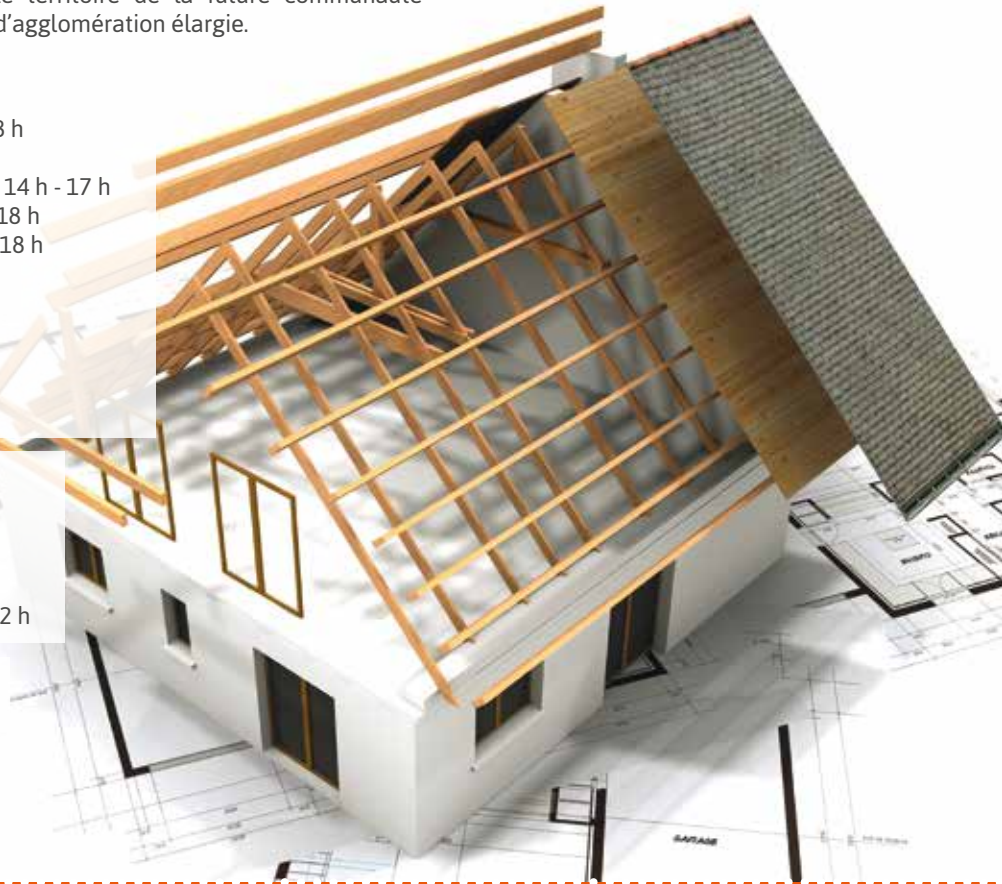
- Bartenheim :** 1^{er} février et 7 juin 2017, 14 h - 18 h
- Blotzheim :** 15 mars 2017, 14 h 30 - 17 h 30
- Buschwiller :** 7 décembre 2016 et 5 avril 2017, 14 h - 17 h
- Hégenheim :** 18 janvier et 17 mai 2017, 14 h - 18 h
- Hésingue :** 15 février et 21 juin 2017, 15 h 30 - 18 h
- Huningue :** 1^{er} mars 2017, 14 h - 17 h 30
- Kembs :** 4 janvier et 3 mai 2017, 14 h - 18 h.
- Rosenu :** 4 juillet 2017, 14 h - 18 h
- Saint-Louis :** 14 décembre 2016, 14 h - 18 h
19 avril 2017, 14 h - 18 h
- Village-Neuf :** 29 mars 2017, 14 h - 18 h

► POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SIERENTZ

- Kappelen :** 1^{er} février 2017, 8 h - 12 h
- Landser :** 5 avril 2017, 8 h - 12 h
- Sierentz :** 7 juin 2017, 8 h - 12 h
- Steinbrunn-le-Haut :** 7 décembre 2016, 8 h - 12 h

► POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU

- Hagenthal-le-Haut :** 3 mai 2017, 8 h - 12 h
- Liebenswiller :** 1^{er} mars 2017, 8 h - 12 h
- Michelbach-le-Haut :** 5 juillet 2017, 8 h - 12 h
- Ranspach-le-Bas :** 4 janvier 2017, 8 h - 12 h



QUOI DE NEUF AVEC LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Cette loi introduit plusieurs nouveautés, notamment pour faciliter les travaux d'isolation : nouveaux mécanismes de financement, assouplissement du PLU, obligation lors de travaux importants (ravalement de façade, réfection de toiture...) d'isoler la paroi

concernée avec des dérogations possibles... et prolongement, en 2017, du crédit d'impôt transition énergétique.

Pour en savoir plus : Coline Lemaignan au 03 89 50 06 20 ou eie68@alteralsace.org

ASSAINISSEMENT : DE NOMBREUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

Le programme 2016 de travaux sur le réseau d'assainissement a permis de :

- renforcer le réseau rue Saint-Nicolas à Bartenheim et rue des Acacias à Kembs ;
- réhabiliter des canalisations à Bartenheim (444 m), Huningue (667 m), Kembs (374 m), Saint-Louis (98 m) et Village-Neuf (432 m) ;

- réorganiser les réseaux rues de Hagenthal et de la Scierie à Hégenheim ;
- renouveler les réseaux rues du Bon-Coin, de la Couronne et de l'Etoile à Hésingue ;
- mettre en service, le 16 octobre, le bassin d'orage de Hésingue, dont l'inauguration est prévue le 10 décembre.

Les travaux à venir

La fin de l'année 2016 et le début d'année 2017 seront marqués par :

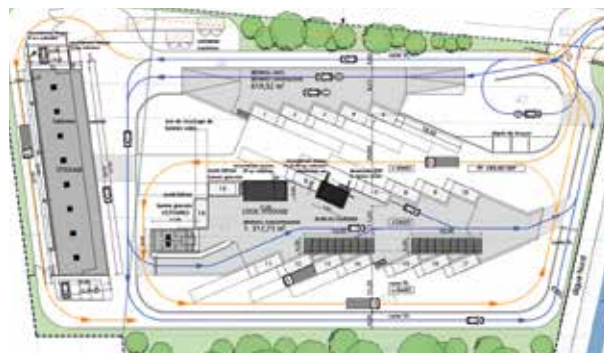
- la poursuite du programme de réhabilitation des réseaux à Hégenheim et Saint-Louis (1 250 m pour un coût d'environ 400 000 €) ;
- le renforcement du réseau de la rue du Soleil à Rosenau (coût : environ 60 000 €). Des études sont également prévues pour :
- le renouvellement des réseaux pour la rue de Hégenheim à Buschwiller, la rue de Buschwiller à Hégenheim et le quartier du Bois Fleuri à Saint-Louis ;
- la modification des infrastructures du poste de pompage et du bassin d'orage de Rosenau pour renforcer la protection de l'environnement.

Ces travaux seront réalisés en 2017 si les ressources financières de la collectivité le permettent.



DÉCHETTERIE OUEST : LES TRAVAUX EN 2018

L'avant-projet de la future déchetterie ouest à Blotzheim a été validé en 2016. Ce nouvel équipement comprendra un espace dédié aux déchets verts, un autre pour le réemploi (ressourcerie), les nouvelles filières, les déchets dangereux et déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et une zone pour les déchets résiduels. L'année 2017 sera consacrée aux études complémentaires, et 2018 aux travaux, d'un coût de 3 millions d'euros environ.



TRÈS HAUT DÉBIT : DÉBUT DES TRAVAUX EN 2017 !

Dès le premier semestre 2017 débutera le déploiement du réseau très haut débit pour les communes prioritaires de la communauté d'agglomération élargie. Des études au raccordement, l'opération durera environ 18 mois. L'équipement des autres communes se fera à partir de 2018. La CA3F a signé une convention avec la région Grand Est qui a délégué à un groupement d'entreprises baptisé ROSACE la réalisation d'un réseau très haut débit sur le territoire alsacien. La Région préfinance la subvention publique à ROSACE et en recouvre le montant auprès des différents partenaires publics : Union européenne, Etat, départements, collectivités locales.

Pour Saint-Louis Agglomération, la participation à verser à la Région s'élèvera à 5 313 000 € pour un total de 30 360 prises. Cette démarche ne concerne pas la Ville de Saint-Louis où le déploiement de la fibre optique est assuré sur fonds propres par un opérateur.

Les communes prioritaires

- ➔ CA3F : Buschwiller, Rosenau.
- ➔ CC Pays de Sierentz : Koetzingue, Magstatt-le-Haut, Steinbrunn-le-Haut, Zaessingue.
- ➔ CC Porte du Sundgau : Knoeringue, Liebenswiller



LE PARKING DE LA GARE DE BARTENHEIM MÉTAMORPHOSÉ



Depuis le début du mois d'octobre, les usagers disposent d'un parking plus accueillant et plus spacieux. Sa capacité d'accueil est passée de 45 à 111 places, dont 3 pour les personnes à mobilité réduite. Un cheminement sécurisé permet aux piétons de rejoindre la gare, l'éclairage du site a été renforcé et des arbres ont été plantés au mois de novembre.

L'abri à vélo sécurisé a aussi été agrandi et compte désormais 44 places supplémentaires.

Cette opération menée par la CA3F a pour objectif de favoriser l'utilisation des transports en commun et d'améliorer l'accueil des cyclistes. Son coût total s'élève à près de 564 000 €, dont 168 900 € pris en charge par la CA3F.

HABITAT : ACCOMPAGNER LES MENAGES DANS LEUR PARCOURS RESIDENTIEL



Découvrez
les permanences
de l'ADIL page 23

Accompagner tout un chacun, jeune, famille avec ou sans enfants, senior, personne handicapée... dans sa recherche d'un logement adapté à ses besoins et ses moyens, diversifier et mieux répartir l'offre sur le territoire, tels sont les principaux objectifs que se fixe le CA3F dans le cadre de sa politique de l'habitat.

Son Programme Local de l'Habitat, qui sera adopté en décembre 2016, comprend vingt actions qui seront mises en œuvre d'ici 2022, pour un budget d'environ 1,9 million d'euros.

La CA3F s'attachera notamment à :

- informer et conseiller les particuliers sur les questions d'habitat ;
- étudier l'évolution du marché, des besoins des ménages... ;
- accompagner les communes, les bailleurs et professionnels de l'immobilier dans leurs projets ;
- apporter des financements à certaines opérations de logements ;
- animer les instances locales fédérant tous les acteurs de la filière habitat.

En 2016, elle a déjà engagé plusieurs actions :

- le financement de permanences d'information sur l'habitat ;
- la participation au POPAC, programme opérationnel préventif d'accompagnement des copropriétés en difficultés ;
- le rattachement de Saint-Louis Habitat à la CA3F ;
- la création d'une Conférence Intercommunale du Logement ;
- la signature avec deux bailleurs sociaux, LOGIEST et DOMIAL, d'une convention d'utilisation d'un abattement de 30% sur la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), permettant d'engager des travaux d'amélioration de leurs parcs respectifs ;
- la garantie d'un prêt contracté par DOMIAL auprès de la Caisse des Dépôts pour la réalisation de travaux de réhabilitation de logements situés dans le quartier de la gare à Saint-Louis ;
- le recensement des terrains disponibles dans les communes pour la construction de logements.

Les résultats en quelques chiffres :

- Deux permanences mensuelles assurées par l'ADIL* : près de 80 personnes accueillies et quelque 580 personnes ayant eu recours aux services de l'ADIL ;
- deux copropriétés suivies dans le cadre du POPAC ;
- 340 logements concernés par l'abattement sur la TFPB ;
- 76 logements appartenant à DOMIAL rénovés.

*Agence Départementale d'Information sur le Logement

DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS

Les associations peuvent bénéficier de subventions (jusqu'à 5 000 € et dans la limite de 60 % du coût du projet) de l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB) pour l'organisation de projets transfrontaliers. Depuis sa création, le Fonds de rencontre a permis de débloquer 11 projets et 47 362 €.

Quelques exemples : Euro de football de la CA3F ; fête d'automne transfrontalière à Saint-Louis et Rheinfelden autour des jardins ; projet de tour sonore des Trois Frontières...

Pour en savoir plus :
www.eurodistrictbaseleu

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES TROIS FRONTIÈRES

Une nouvelle communauté d'agglomération pour la région des Trois Frontières

A partir du 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, la Communauté de Communes du Pays de Sierentz et la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau formeront une nouvelle intercommunalité : Saint-Louis Agglomération.

Cette nouvelle communauté d'agglomération réunira 40 communes sur un territoire de 269 km². Avec ses 76 710 habitants, elle sera la troisième intercommunalité du Haut-Rhin et la cinquième intercommunalité alsacienne !

Comment fonctionnera-t-elle ? Comment votre commune sera-t-elle représentée ? Cette fusion va-t-elle changer les services dont vous bénéficiez ?

Dans ce dossier, découvrez les réponses à toutes ces questions, ainsi que les enjeux de cette fusion avec les Présidents des trois intercommunalités.

LA FUSION : QUELS ENJEUX, QUELS BÉNÉFICES ?

 Interview croisée
des Présidents des
trois intercommunalités :



Alain Girny

Président de la Communauté
d'Agglomération des Trois Frontières



Jean-Marie
Belliard

Président de la Communauté de
Communes du Pays de Sierentz



Denis
Wiederkehr

Président de la Communauté de
Communes de la Porte du Sundgau

Si la fusion des trois intercommunalités résulte d'une obligation légale, vous avez considéré aussi qu'elle était un atout et avez, très rapidement, travaillé à sa mise en œuvre. En quoi est-elle un atout ?

Alain Girny : la CA3F aurait pu rester seule, mais nos dix communes ont souhaité dès le départ se renforcer avec les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau. Nous travaillons ensemble depuis pas mal d'années dans le cadre du Pays de Saint-Louis. La fusion permet d'étendre nos efforts au-delà du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) et du SCOT (schéma de cohérence territoriale).

Notre territoire est entre deux grandes agglomérations : Mulhouse et Bâle. La fusion nous permet de nous renforcer et de mieux défendre les intérêts de notre territoire.

Jean-Marie Belliard : il est nécessaire d'aller au-delà du local, surtout dans la région frontalière. Avec cette configuration entre Mulhouse et Bâle, la fusion donne à notre territoire une logique. Elle était une évidence et nous étions prêts.

Nous avons même été proactifs avant l'heure, par exemple en commandant des points d'apport volontaire compatibles avec le système de collecte de la CA3F.

Nous voulons faire la démonstration que nous sommes capables de travailler ensemble pour le territoire, pour être plus forts et plus efficaces.

Denis Wiederkehr : fusion, absorption, ce sont des choses que l'on voit beaucoup dans le monde des entreprises. Il concerne aussi maintenant les collectivités.

Cela permet d'être plus fort, plus grand, et surtout de ne pas reculer.

On travaillait déjà ensemble, dans une bonne ambiance ; il était normal de continuer dans ce sens.

La Communauté de Communes de la Porte du Sundgau a, jusqu'à présent, fait

avec ses moyens. La fusion va permettre d'avancer, surtout

dans un contexte de baisse des dotations qui touche aussi les petites communautés de communes.

Maintenir la proximité avec la population en créant des pôles de proximité

LA GENÈSE DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

7 août 2015

- ➔ loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République)
- ➔ Au 1^{er} janvier 2017 les intercommunalités doivent compter au moins 15 000 habitants

Automne 2015

- ➔ études et diagnostic sur l'évolution de l'intercommunalité dans la région des Trois Frontières

Au 26 mai 2016

- ➔ les conseils municipaux des 40 communes se sont tous prononcés pour la fusion

9 juin 2016

- ➔ arrêté du préfet créant la nouvelle communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2017

Tout au long de 2016

- ➔ de multiples réunions entre les représentants des trois intercommunalités : les élus avec le comité de pilotage, les directions, les services, des réunions d'information pour tous les conseillers municipaux

1^{er} janvier 2017

- ➔ naissance de Saint-Louis Agglomération

18 janvier 2017

- ➔ installation du conseil de communauté, élection du président, des vice-présidents et des assesseurs.

Est-ce que cette fusion va bouleverser votre façon de travailler, la place des communes ou le service rendu aux habitants ?

Alain Girny : nos compétences sont telles que nous n'interviendrons que dans de grands domaines où on peut mutualiser les moyens.

La disparité entre les communes sera plus grande par le nombre d'habitants : il va de 1 000 à 20 000 dans la CA3F, de 200 à 20 000 dans la nouvelle agglomération ! Le mode de gestion ne va pas changer fondamentalement, mais il va falloir réfléchir différemment, en prenant en compte les demandes des petites communes, car leurs besoins ne sont pas les mêmes.

Il faudra aussi maintenir la proximité avec la population. C'est pourquoi nous mettons en place des pôles de proximité.

Jean-Marie Belliard : les communes ne vont pas perdre leur âme à cause de la fusion. Elle ne les empêchera pas de faire leurs propres choix, leurs propres investissements.

La fusion permet de rapprocher ce qui est éparé pour le moment, c'est une mutualisation de services.

Et ce que demande le citoyen, c'est que le service fonctionne, qu'il ait de l'eau lorsqu'il tourne le robinet par exemple. De Liebenswiller à Saint-Louis, la qualité de service doit rester la même et les compétences être exercées aussi efficacement. D'ailleurs, l'idéal serait que le citoyen ne se rende même pas compte qu'il y a eu ce changement !

Denis Wiederkehr : la fusion, ça ne veut pas dire qu'on va déplacer tous les services à Saint-Louis ; un atelier pour les services va par exemple être créé sur notre zone d'activités.

Nos villages sont quand même assez proches et les habitants sont de toute façon davantage tournés vers Saint-Louis que vers Altkirch ; c'est principalement à Saint-Louis qu'ils vont faire leurs courses. Sur treize communes, il y a forcément quelques maires inquiets, mais l'essentiel c'est d'avoir un dialogue, d'expliquer, et ils se rendront compte que finalement, la fusion, ce n'est pas quelque chose d'insurmontable.

Comment se traduira cette fusion pour le territoire et ses habitants, quels bénéfices concrets peuvent-ils en attendre ?

Alain Girny : par exemple, le service d'urbanisme de la communauté d'agglomération évite aux communes d'avoir leur agent chargé des demandes d'urbanisme. 6 personnes au lieu de 40, cela fait des économies !

Certaines réalisations, comme le nouveau parking de la gare de Bartenheim ou le futur parking-relais de la gare de Saint-Louis répondent aux besoins des habitants des intercommunalités voisines. Une étude de mobilité est déjà en cours pour définir une politique de transport à l'échelle de notre nouveau territoire.

Nous nous sommes donné deux ans pour réfléchir et une année de fonctionnement pour savoir dans quelle direction nous souhaitons aller, plutôt que de nous précipiter.

Jean-Marie Belliard : nous avons opté pour une méthode progressive. Par exemple, au premier semestre 2017, nous allons tester dans notre déchetterie de Sierentz le contrôle d'accès par badge, qui pourra ensuite être uniformisé sur tout le territoire.

Nous devons apprendre à travailler ensemble et aller à notre rythme.

La Communauté de Communes du Pays de Sierentz apporte des finances saines, un service des eaux qui marche bien. Nous avons des locaux, des salles de réunion, qui pourront être utilisés par la communauté d'agglomération.

Notre engagement, c'est que l'usager ne perde aucun service. Si l'agglomération n'exerce plus une compétence, il y a aura d'autres moyens de préserver le service.

Denis Wiederkehr : la fusion nous apporte des services que nous n'avions pas avant. Par exemple, il sera plus facile pour nos écoles d'accéder aux piscines de la CA3F en tant que membre de la nouvelle communauté d'agglomération. Tout s'est toujours très bien passé entre nos intercommunalités, avec une bonne entente. Je ne me fais aucun souci.

COMMENT FONCTIONNERA SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION ?

Toutes les communes représentées

Le principe : au moins 1 conseiller communautaire par commune + 1 suppléant pour les communes n'ayant qu'1 délégué

Le conseil de communauté

78 membres + 30 suppléants
CA3F : 46 sièges / CC Pays de Sierentz : 19 sièges / CC Porte du Sundgau : 13 sièges

Il règle les affaires communautaires, vote le budget, fixe les taux d'imposition, définit les orientations politiques...

Les commissions thématiques

Pour chaque commission : 1 vice-président + 1 conseiller municipal par commune, soit un total de 41 membres. Toutes les communes peuvent donc être représentées si elles le souhaitent.

Ces commissions spécialisées préparent les projets et les dossiers soumis au conseil d'agglomération

Le bureau

1 président
+ 15 vice-présidents (nombre maximal autorisé) + 8 assesseurs

Le président met en œuvre les décisions, engage les dépenses et représente l'agglomération en justice, gère le personnel. Les vice-présidents représentent le président et sont responsables d'un domaine de compétence.

Le conseil de développement

Une nouveauté de la loi NOTRe. Il réunit des représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs... Il sera créé au 1^{er} janvier 2017.

Il est un outil de dialogue avec la société civile. Il peut être consulté ou donner son avis sur toute question concernant le développement ou l'aménagement de l'agglomération.

La conférence des maires

Elle réunit l'ensemble des maires des 40 communes membres.

Elle permet la concertation et la coordination entre les maires de la communauté d'agglomération

DES PÔLES DE PROXIMITÉ POUR UN SERVICE PROCHE DE VOUS



La Maison de Santé à Folgensbourg

Qu'est-ce que la fusion des trois intercommunalités va changer pour vous au 1^{er} janvier 2017 ?
Rien à court terme.
Vous continuerez à bénéficier des mêmes services qu'auparavant...

La nouvelle communauté d'agglomération exercera les compétences obligatoires sur l'ensemble de son territoire. Les compétences optionnelles et les compétences facultatives (voir encadré) continueront à être assurées dans les territoires où elles existaient déjà et pour les habitants de ces territoires. Saint-Louis Agglomération dispose d'un ou deux ans pour choisir celles qu'elle gardera.

Pour effectuer vos démarches

Si vous habitez dans les Communautés de Communes du Pays de Sierentz ou de la Porte du Sundgau, vous n'aurez pas besoin d'aller à Saint-Louis pour effectuer vos démarches.

Outre son siège de Saint-Louis, la communauté d'agglomération disposera en effet de deux pôles de proximité, l'un à Sierentz (Communauté de Communes du Pays de Sierentz), l'autre à Folgensbourg, lorsque les travaux d'aménagement seront achevés à la Maison de Santé (Communauté de Communes du Pays du Sundgau).

Vous pourrez :

- y trouver de l'information générale sur les services de la communauté d'agglomération ;
- effectuer vos démarches habituelles ;
- retrouver les différentes permanences.

Siège de Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199
68305 Saint-Louis cedex

Tél. 03 89 90 70 90

direction@cc-3frontieres.fr
(siège de la CA3F)

Si vous habitez dans la Communauté de Communes du Pays de Sierentz

Pôle de Sierentz - 57 rue Rogg-Haas
68510 Sierentz

Tél. 03 89 28 54 28

accueil@ccpsierentz.fr
(siège de la CC Pays de Sierentz)

Informations et démarches administratives

- transport scolaire collèges et lycées
- ordures ménagères
- sentiers de balade et pistes cyclables
- petite enfance : RAM et crèches, sorties et activités pour les 6-18 ans pendant les vacances scolaires (centres de loisirs)

Si vous habitez dans la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau

Pôle provisoire à Attenschwiller,
9 rue Charles-de-Gaulle,
68220 Attenschwiller

Tél. 03 89 68 17 07

secretariat@cc-portedusundgau.com
(siège de la CC Porte du Sundgau)

Le pôle définitif sera installé à la Maison de Santé, 72 rue de Delle,
68220 Folgensbourg.

Information, démarches administratives

- transport à la demande
- ordures ménagères
- sentiers de balade et pistes cyclables
- petite enfance : RAM et crèches
- sorties et activités pour les 6-18 ans pendant les vacances scolaires (centres de loisirs)



Le siège de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz

Les compétences obligatoires

- Développement économique (zones d'activité économique, immobilier d'entreprise...)
- Aménagement du territoire (SCOT-Schéma de cohérence territoriale, droit des sols...)
- Politique de la ville
- Equilibre social de l'habitat
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Les compétences optionnelles

- Voirie d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance : RAM, crèches ; animations jeunesse...)
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement (labellisation Cit'ergie, Gerplan...)

Les compétences facultatives

- Coopération transfrontalière
- Tourisme
- Assainissement (partiellement)
- Eau potable (partiellement)
- Santé (Maison de santé de Folgensbourg, EHPAD-Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)
- Services aux communes (balayage...)

Une nouvelle identité

- Saint-Louis Agglomération / Alsace - Trois Frontières : les élus des trois EPCI ont choisi de faire figurer le nom de la ville-centre et, dans le sous-titre, la mention Alsace. L'objectif : faciliter la localisation de notre territoire. La dimension transfrontalière apparaît dans le sous-titre.
- Les couleurs du logotype symbolisent le Rhin et la présence forte de la nature. Quant aux 3C, ils représentent les trois EPCI et les trois pays frontaliers.



DE NOUVELLES FILIÈRES DE TRI À LA DÉCHETTERIE DE VILLAGE-NEUF

Vous pouvez, depuis juillet 2016, déposer de nouveaux déchets à la déchetterie de Village-Neuf. Vous leur donnez ainsi une deuxième vie et contribuez à réduire le gaspillage de nos ressources naturelles...



CE QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS

- Bouchons en liège ➔ compost
- Bouchons en plastique ➔ jeux de briques à assembler
- Capsules de café ➔ compost pour le café, recyclage pour l'aluminium
- Terre végétale ➔ compost
- Pots horticoles ➔ pots horticoles
- Huisseries en PVC, bois ou alu ➔ tuyaux d'arrosage, canettes, portemanteaux
- Housses et films polyéthylène ➔ films d'emballage



Un nouveau point d'apport volontaire

Un nouveau point d'apport volontaire enterré sera opérationnel au mois de décembre rue Saint-Exupéry à Saint-Louis. Il comprendra un conteneur à verre et deux conteneurs multimatériaux.

COMPOSTER QUAND ON HABITE EN IMMEUBLE

Vous habitez en immeuble et vous souhaitez composter vos déchets de cuisine ? C'est tout à fait possible grâce au « compostage en pied d'immeuble ». La CA3F vous fournit le matériel gratuitement pour vous lancer...

Nos déchets de cuisine représentent 30 % du poids de nos poubelles, alors qu'une bonne partie se recycle facilement !

Pour vous lancer dans le compostage en pied d'immeuble, il vous faut :

- un espace vert d'au moins 3m², plat et facile d'accès, au pied de votre immeuble ;
- des composteurs, mis à disposition par la CA3F ;
- au moins 2 habitants volontaires qui seront les « référents composteurs ». En contact avec la CA3F, ils bénéficieront d'une formation pour veiller au bon

fonctionnement du site ;

- et la motivation des habitants, pour la mise en place et la réussite de ce projet.

Comment faire si vous souhaitez vous lancer ?

1

Parlez du projet à vos voisins pour réunir les personnes intéressées et noter les éventuelles réticences des habitants.

2

Faites une demande d'accompagnement à la CA3F en envoyant un courriel à dechets-menagers@agglo-3frontieres.fr ou en appelant le **03 89 70 22 60**.

3

La CA3F assure l'accompagnement technique jusqu'à ce que vous soyez autonomes dans la gestion des composteurs.



Quels déchets composter ?

Epluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café, thé, serviettes en papier usagées, boîtes d'œufs en carton...

Pour en faire quoi ?

Le compost que vous recueillez peut être utilisé pour vos jardinières ou plantes d'intérieur ou pour les espaces verts de votre immeuble.





A

Assainissement

Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...

- **Service Assainissement de la CA3F**
Responsable : Bruno Lusy
Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys, 68300 Saint-Louis
- Tél. : 03 89 70 22 65
- Fax : 03 89 70 22 69
- lusy.bruno@agglo-3frontieres.fr
- Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

Urgence, débordement...

- **Véolia Eau**
(Compagnie générale des eaux)
- Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

Communauté d'Agglomération des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville – CS 50199
68305 Saint-Louis cedex
Tél. 03 89 70 90 70
Télécopie 03 89 70 90 85
direction@agglo-3frontieres.fr
Site Internet : www.agglo-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :
de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,
16 h 30 le vendredi.

D

Déchets

Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets

- **Service Déchets de la CA3F**
Responsable : Florian Gutron
Palmarin, Bâtiment Sud, RD 105, 68128 Village-Neuf
- Tél. 03 89 70 22 60
- Fax : 03 89 67 44 31
- dechets-menagers@agglo-3frontieres.fr
- Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

Déchetteries

- **Village-Neuf, 12 rue du Rhône**
- Tél. 03 89 67 88 36
Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Ouverte aux particuliers uniquement :
- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.
- **Kembs, rue du Maréchal Foch**
- Tél. 03 89 48 48 68
Ouverte aux particuliers uniquement :
- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h
- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Mini-déchetteries

Ouvertes uniquement aux particuliers

- **Bartenheim**
Accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.
- Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
- **Blotzheim**
Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.
- **Hégenheim**
Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.
- **Hésingue**
Rue de Saint-Louis (anciens ateliers municipaux). Ouverte les 2^{èmes} et derniers jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Points d'apport volontaire

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; jaunes pour les matériaux recyclables.
Liste par commune sur le site Internet de la CA3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

Collecte en porte-à-porte

Merci de sortir vos bacs pour 6 h le matin ou la veille au soir (5h en été).



Distribus

**Suggestions réclamations,
renseignements d'ordre général**

• Service Transports de la CA3F

Responsable : Hubert Vaxelaire,
- Tél. 03 89 70 93 66
- vaxelaire.hubert@agglo-3frontieres.fr

**Horaires, tarifs, achat de titres
de transport, renouvellement
d'abonnement, liste des points de vente :**

• Agence Distribus

6 croisée des Lys - 68300 Saint-Louis
- Tél. 03 89 69 73 65
- Télécopie : 03 89 69 38 03
www.distribus.com
Ouvert :
- du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h et
de 14 h à 18 h 45
- le samedi, de 9 h à 12 h 45.



Habitat

• Permanences sans rendez-vous de l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)

- **Saint-Louis**, Maison des Associations,
3A avenue de Bâle : 1^{er} et 3^e mardis
du mois, 9 h - 12 h
- **Sierentz**, pôle de proximité de Saint-
Louis Agglomération,
57 rue Rogg-Haas (ancien siège de la
CC Pays de Sierentz) : 2^e jeudi du mois,
9 h - 12 h
- **Folgensbourg**, Maison de Santé, 72 rue
de Delle : 4^e jeudi du mois, 9 h - 12 h.



Patrimoine bâti et infrastructures (voiries et pistes cyclables)

• Service Patrimoine de la CA3F

Responsable : Jean-François Vuilleumard
Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys,
68300 Saint-Louis
- Tél. 03 89 70 45 70
- Télécopie : 03 89 70 45 79
- vuilleumard.jean-francois@agglo-
3frontieres.fr

Pistes cyclables

Réseau de 36 km avec itinéraires nord-
sud et connexion au réseau allemand
par la Passerelle des Trois Pays à
Huningue. Carte à télécharger sur le
site Internet de la CA3F (Rubrique
« Domaines d'intervention », sous-
rubrique « Tourisme ») ou disponible à
l'Office de Tourisme.

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le
weekend, au mois ou à l'année (bateaux
de 8 à 26 m).

Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de
plaisance,
- Tél. 03 89 74 50 74,
- Télécopie : 03 89 74 50 76
- port.kembs@agglo-3frontieres.fr
Ouverte le lundi et mardi matin et le
vendredi toute la journée.



Relais assistantes maternelles

Nouvelle adresse : 6 rue des Boulangers,
68330 Huningue.

- Tél. 03 89 70 93 68
 - Port. 06 75 49 77 85,
- seguin.marguerite@agglo-3frontieres.fr
 - Tél. 03 89 70 93 69
 - Port. 06 75 49 77 83
 - lucas.isabelle@agglo-3frontieres.fr
 - Tél. 03 89 70 95 07
 - Port. 06 76 78 18 15
 - iannotti.aurelie@agglo-3frontieres.fr
- Horaires d'ouverture :
- lundi et mercredi : 9 h à 11 h 30
14 h à 17 h
- mardi, jeudi et vendredi : 14 h à 17 h
Et accueil sur rendez-vous du lundi au
vendredi, de 8 h à 18 h.





Sport

Piscine couverte à Village-Neuf

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Un espace de remise en forme avec bain vapeur, sauna, espace de détente, terrasse extérieure.

- Contact : Daniel Choquet,
77, rue de Michelfelden,
68128 Village-Neuf, Tél. 03 89 67 13 41
- piscine.couverte@agglo-3frontieres.fr

Centre nautique Pierre de Coubertin à Saint-Louis

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (150 m²).

4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis
- Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :
- en mai, juin et septembre : les lundis, mardis et jeudis : de 12 h à 19 h 30, les mercredis de 10 h à 19 h 30, les vendredis de 12 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 10 h à 20 h
- en juillet et août : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 19 h 30, les vendredis de 9 h à 21 h, les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 20 h.

COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée. Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

- **Service des Sports de la CA3F au COSEC**
Responsable : Manuel Schuller
79 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
- Tél. 03 89 67 72 10
- sport@agglo-3frontieres.fr



Tourisme

- **Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue-Région des Trois Frontières**
Maison de Haute-Alsace
81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf
- Tél. 03 89 70 04 49
- Télécopie : 03 89 67 30 80
- info@saintlouis-tourisme.fr
Site Internet : www.saintlouis-tourisme.fr
- Ouvert du lundi au samedi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
et le mardi de 10 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermé les jours fériés et dimanches.

LES MOTS D'ICI

dr Durlebs

La betterave fourragère était hachée, coupée en morceaux à l'aide d'une râpe « Durlebsräschnla » ou « Durlebsshobel » ou donnée entière au bétail.

Dans notre secteur autrefois, fi des citrouilles, c'étaient les betteraves fourragères qui faisaient la grimace : on y gravait des formes pour figurer les yeux, le nez et la bouche. Entreposées sur les escaliers à l'entrée des maisons, elles annonçaient l'arrivée de l'hiver.

Sobriquets, quolibets, insultes

« Deigàff » désignait le boulanger ou, s'agissant d'un homme, un pédant, un prétentieux. « Deigaffle » était utilisé pour une jeune fille de la ville (pimbêche). Une oie blanche était « a Daida » (andouille), une fille un peu naïve « a Dundi » et un garçon « a Dummkopf / -chopf ».

Une forte tête était « a Deckkopf / -chopf », un pinailleur « a Depfeleschisser », un fonceur ou casse-cou « a Druffganger », un futé ou roublard « a Durrebena », un hypocrite, un sornois ou un poltron « a Dockalamüser ». Une personne déloyale, malhonnête, était un « Drackschpätz »,

un « Dracksäckel », ou un « Drackhund » quand elle était jugée malfaisante. « a Dracksöi » était une injure grossière pour une personne sale, déguenillée ou une femme sans scrupules, une garce. L'individu malpropre était « a Drackbäschi » et la commère du village « a Dorfzittig » (un journal local). « a Dissi » était un mot familier pour un homme, un individu (on dirait mec, type, aujourd'hui). « Eina wo a Dätschàda het » (qui a des problèmes dans la tête) s'appliquait à une personne bête, dépourvue de bon sens ; « a Dolla », pour un idiot, était moins blessant que « Doddel » et « Dorfdoddel ». « Doddale » était utilisé pour une personne un peu retardée, un bêta. « a Deldàpp », un balourd ou simplet, était dit « deldàppig ». « Dollpàtsch » ou « Dollwäck », plus dur, désignait un lourdaud.

Enfin, « a Däuibasäckel » était utilisé pour un triple idiot ou une personne incapable de se dominer.

Qui osera prétendre que notre dialecte manque de richesse et de nuances dans l'expression ?